

Bonnes vacances



Mutuelle Santé  
EIFFAGE ÉNERGIE

MUT info  
L'information mutualisée  
n°63  
Juin  
2023

Retrouvez toutes les **informations** sur le fonctionnement de la mutuelle ainsi que votre espace adhérent via notre site internet : <https://www.mutuelle-eiffage-energie.fr>



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 3 juin 2023 Nancy (54)



Cette année, ce sont les élus des CSE, Clévia Est et Lorraine Marne Ardennes, qui nous ont accueillis pour notre Assemblée générale annuelle.

Nous tenons sincèrement à les remercier pour avoir organisé notre venue dans les meilleures conditions possibles.

Ce fut une belle occasion de nous rencontrer et d'échanger sur divers sujets qui concernent notre organisme et plus généralement notre système social.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des délégués mutualistes pour leur participation à la vie de notre mutuelle et n'oublions pas l'équipe administrative pour leur implication quotidienne afin de mieux répondre aux attentes de nos adhérents.

 **MUTUELLE SANTÉ EIFFAGE ENERGIE**

117, rue du Landy - BP 80008

93213 La Plaine St Denis cedex

Tél. 01 55 87 53 01

@ [mutuelle.energie@eiffage.com](mailto:mutuelle.energie@eiffage.com)

Comme vous le savez, cette année 2023 **fête les 110 ans de notre Mutuelle**. Cet évènement nous a permis de revenir sur les grandes dates marquantes pour notre organisme. Vous pouvez les retrouver dans la brochure qui vous a été envoyée courant mars et sur notre site internet : [www.mutuelle-eiffage-energie.fr](http://www.mutuelle-eiffage-energie.fr)

Aussi, dans une démarche environnementale, le Conseil d'administration a voulu offrir un arbre à tous nos délégués mutualistes, nos administrateurs et le service administratif de la Mutuelle.

Cette action a pu se faire en partenariat avec **EcoTree** pour contribuer à la valorisation des forêts françaises et s'inscrire dans une démarche environnementale.

### Certificat de propriété d'arbres **Mutuelle Santé Eiffage Energie**

EcoTree, société spécialisée dans la valorisation écologique de la forêt et de sa biodiversité, vous remercie pour votre contribution et certifie l'engagement suivant :



**120 arbres financés en forêt française**

**EcoTree** est une société certifiée BCorp, engagée autour de 3 axes majeurs :

• **SAUVEGARDER :**

En contribuant à la conservation et à la sauvegarde des forêts françaises et des écosystèmes associés tout en participant à la création de puits de carbone

• **SENSIBILISER :**

En attirant l'attention sur le sort des forêts françaises et de leur biodiversité.

• **VALORISER :**

En soulignant que lier le développement durable et l'économie est possible.

**Nos 120 arbres, thuyas géants, se situent en forêt de Gourin dans le Morbihan.**

## PRESTATIONS MUTUELLE 2023

Taux calculés sur le tarif de base de la sécurité sociale en application des textes sur les **CONTRATS RESPONSABLES**

	Sécurité sociale	Mutuelle	Total
Honoraires médicaux, radiologie, petite chirurgie actes techniques médicaux : Soins effectués par des médecins signataires de l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM)	70%	300%	370%
Honoraires Médicaux : Soins effectués par des médecins <b>NON</b> signataires OPTAM (dont TM 30%)	70%	130%	200%
Analyses / Auxiliaires médicaux (Infirmiers, kiné, orthophonistes, orthoptistes)	60%	300%	360%
Transport	65%	135%	200%
Forfait pour actes lourds			24 €
Ostéopathie, chiropractie, acupuncture, diététique, pédicure/podologie	Plafonnée à 2 factures par an*		30 €
Psychologie pour mineurs (Limitée à 2 séances/an)*		20 €	
Psychologie pour majeurs (Limitée à 4 séances/an)*			60 €
Soins dentaires	70%	300%	370%
Prothèse dentaire	70%	500%	570%
1 implant dentaire + 1 pilier (1 fois/an)	Plafonnée à 2500 € par an	700 € + 300 €	
Parodontie (1 fois/an)			250 €
Orthodontie	100%	300%	400%
Pharmacie (vignette blanche)	65%	35%	100%
Pharmacie (vignette bleue)	30%	70%	100%
Pharmacie (vignette orange)	15%	85%	100%
Hospitalisation, Frais de séjour et honoraires divers	80%	20%	100%
Forfait journalier		20 € / jour	
Chambre particulière (45 jours par an)		60 € / jour	

	Sécurité sociale	Mutuelle	Total
Frais d'accompagnant enfant de - de 12 ans (20 nuits par an)		20 € / nuit	
Hospitalisation – Honoraires chirurgiens. Soins effectués par des médecins signataires OPTAM	100%	300%	400%
Hospitalisation – Honoraires chirurgiens Soins effectués par des médecins <b>NON</b> signataires OPTAM	100%	100%	200%
Prothèse auditive (Adultes: 1000 €/oreille/an) Enfants :	60%	240%	300%
Appareillage, orthopédie, dispositifs médicaux	60%	240%	300%
Optique : verres et/ou monture remboursés par la Sécurité Sociale	60%	0%	60%
Enfants : forfait optique (1 fois par an de date à date)		220 € maxi dont 80 € maxi pour la monture	
Adultes : Forfait optique unifocal (1) ou Forfait optique multifocal (1)	1 fois tous les 2 ans de date à date	350 € maxi dont 100 € maxi pour la monture	
		550 € maxi dont 100 € maxi pour la monture	
Chirurgie laser des yeux (par œil et par an)		750 €	
Lentilles non remboursées par la S.S.		2 factures par an de 75 € maxi	
Cure thermale - surveillance médicale	70%	30%	100%
Cure thermale - forfait thermal	65%	35%	100%
Cure thermale - forfait transport et hébergement (Si pris en charge par la S.S.)	65%	35%	100%
Décès adhérent			1144 €
Prestations de prévention : Ostéodensitométrie	70%	30%	100%
Vaccin anti-grippe			8 €
Vaccins (liste de l'arrêté du 8 juin 2006)	65%	35%	100%
Assistance RMA (Tél. 09 69 32 94 26 - 24h/24 - 7j/7)			

\* La facture devra comporter obligatoirement le code ADELI

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENT VISÉS PAR L'ENGAGEMENT SUR LA LISIBILITÉ DES CONTRATS\*

Exemples	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge
<b>HOSPITALISATION</b>				
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	413,00 €	271,70 €	141,30 €	0 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	451,00 €	271,70 €	179,30 €	0 €
<b>OPTIQUE</b>				
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres uni-focaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0 €
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres uni-focaux	339,00 €	0,09 €	338,91 €	0 €
<b>DENTAIRE</b>				
Détartrage	43,38 €	30,36 €	13,02 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	550,00 €	84,00 €	466,00 €	0 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	547,90 €	84,00 €	463,90 €	0 €
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €
Aide auditive de classe II par oreille	1534,00 €	240,00 €	1000,00 €	294,00 €
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie obstétrique avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	58,00 €	15,10 €	23,00 €	19,90 €

\* Liste détaillée des exemples de remboursement téléchargeable sur le site internet : [www.mutuelle-eiffage-energie.fr](http://www.mutuelle-eiffage-energie.fr)